



Modèle anatomique de la grenouille

15642

NOTICE



Retrouvez
l'ensemble
de nos gammes sur :
www.pierron.fr

 **PIERRON**
ÉQUIPEMENT PÉDAGOGIQUE SCIENTIFIQUE

PIERRON - ASCO & CELDA • CS 80609 • 57206 SARREGUEMINES Cedex • France

Tél. : 03 87 95 14 77 • Fax : 03 87 98 45 91

E-mail : education-france@pierron.fr

1 - Introduction

Grossi environ 2,5 fois, ce modèle permet une vue détaillée des principaux organes. 4 parties sont démontables et, équipées d'aimants, elles sont maintenues correctement sans risque de perte.

2 - Contenu de l'emballage

- Un support
- 4 parties démontables

Caractéristiques

Monté sur support amovible.

Dimensions avec support : 380 x 200 mm.

Nomenclature

- | | |
|----------------------------------|---------------------------|
| 1- Veine jugulaire externe | 12- Estomac |
| 2- Veine sous-clavière | 13- Pancréas |
| 3- Veine abdominale antérieure | 14- Intestin grêle |
| 4- Cône artériel | 15- Gros intestin |
| 5- Artère coélicaco-mésentérique | 16- Vessie |
| 6- Poumon gauche | 17- Corps gras |
| 7- Oreillette gauche | 18- Rein |
| 8- Ventricule | 19- Aorte dorsale |
| 9- Foie | 20- Veine cave inférieure |
| 10- Vésicule biliaire | 21- Ligne dorsale |
| 11- Œsophage | 22- Membrane du tympan |

1 - Entretien

Aucun entretien particulier n'est nécessaire.

Toutes les opérations de maintenance ou de réparation doivent être réalisées par PIERRON - ASCO & CELDA. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le Service Clients.

2 - Garantie

Les matériels livrés par PIERRON - ASCO & CELDA sont garantis, à compter de leur livraison, contre tous défauts ou vices cachés du matériel vendu. Cette garantie est valable pour une durée de 2 ans après livraison et se limite à la réparation ou au remplacement du matériel défectueux. La garantie ne pourra être accordée en cas d'avarie résultant d'une utilisation incorrecte du matériel.

Sont exclus de cette garantie : la verrerie de laboratoire, les lampes, fusibles, tubes à vide, produits, pièces d'usure, matériel informatique et multimédia.

Certains matériels peuvent avoir une garantie inférieure à 2 ans, dans ce cas, la garantie spécifique est indiquée sur le catalogue ou document publicitaire.

Le retour de matériel sous garantie doit avoir notre accord écrit.

Vices apparents : nous ne pouvons admettre de réclamation qui ne nous serait pas parvenue dans un délai de quinze jours après livraison au maximum. À l'export, ce délai est porté à un mois.

La garantie ne s'appliquera pas lorsqu'une réparation ou intervention par une personne extérieure à notre Société aura été constatée.

